

# **MAIRIE DE LEOTOING**

## **COMPTE RENDU REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2014**

### **ADHESION AU GROUPEMENT D'EMPLOYEUR DEPARTEMENTAL « Aide Agri 43 »**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas adhérer pour cette année au groupement d'employeur départemental « Aide Agri 43 » et reste solidaire du projet.

### **TRAVAUX VC N°15 A LES LOYES**

Le Conseil Municipal décide que les travaux de voirie des Loyes seront confiés à l'entreprise CYMARO.

### **CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la nouvelle convention pour une durée de 4 ans, ainsi que l'annexe financière relative à la mission d'Assistance Technique de l'Eau et d'Assainissement portant la rémunération forfaitaire à 96,90 € pour l'année 2014.

### **PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARISATION COMMUNE DE PAULHAC**

Le Conseil Municipal se montre d'accord pour une participation de 48,75 € pour les frais de scolarisation 2013/2014 de l'école de Paulhac pour un élève de la commune.

### **DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNAL**

Le Conseil municipal se montre d'accord pour modifier les prévisions budgétaires suivantes, compte 2315 (installations, matériel et outillage techniques) abondé de 28000 €. Lesquels auront été enlevés sur le compte 6811-042 (dotations aux amortissements) et sur le compte 022 (dépenses imprévues).

### **ACHAT BETONNIERE**

Le conseil municipal se montre d'accord pour l'achat de la bétonnière électrique au prix de 150 euros.